

# REBRÉCHIE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE DU LOIRET

18 JAN. 2013

COURRIER 1

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

présents : 10

votants : 13

L'an deux mil douze  
le : vingt décembre  
le Conseil municipal de la commune de REBRÉCHIE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de M. DARDONVILLE Alain, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 décembre 2012

Etaient présents : MM. Alain DARDONVILLE – Jacky FOURNIER – Franck DUBOIS –  
Mme Françoise CHIRON – Mmes Joëlle CAPLAIN – Monique AMY (arrivée à 20h20) – Christine  
FRANCK - Corinne POUSSE – Suzanne BARRET – MM. Thierry LEGUET – Bernard JAHIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents, excusés : Mme Laurence BONNAMY pouvoir à Mme Joëlle CAPLAIN  
Mme Monique AMY pouvoir à Mme Françoise CHIRON  
M. Ludovic LENGLET pouvoir à Mme Corinne POUSSE  
M. Dominique MATHIEU

Monsieur Franck DUBOIS est élu secrétaire de séance.

### **Objet : Création des armoiries de Rebréchien**

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'occasion de l'exposition « Jours de fête dans la Clairière » organisée par le Musée des Métiers et des Légendes de la Forêt d'Orléans à Loury sous l'égide de la C.C.F., il a été demandé à chaque commune de transmettre ses armoiries officielles. Rebréchien n'en ayant pas, l'association PATRIMOINEL de Trainou a été mandatée par la Commune pour élaborer des armoiries correspondant aux règles héraldiques.

A la suite de ce travail de recherche, l'association propose différents blasons à la commune. La commission chargée de les étudier propose au Conseil Municipal le blason suivant :



Traditionnellement, un blason communal est issu de celui d'une famille possédant des terres sur la commune. A Rebréchien, seule la famille PINON est décrite comme ayant été Seigneurs de Rebréchien et possédant un blason. Le blason de Rebréchien pourrait être composé d'une feuille de vigne (pour évoquer les vignes qu'il y avait à Rebréchien et l'appellation Area Bacchi nom latin, signifiant cour (ou place) de Bacchus), de trois pommes de pin (pour figurer au chef de l'écu en rappel des armoiries de la Famille PINON), des couleurs l'azur et l'or. L'écu est timbré d'une couronne murale à trois tours signifiant qu'il s'agit d'une commune. Le listel, « Area Bacchi » est facultatif et peut être utilisé ou non

Monsieur le Maire précise que le Conseil Municipal doit se prononcer pour ou contre l'utilisation de ce blason puis sur la manière dont celui peut être utilisé.

Ces précisions apportées, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote par 6 voix pour dont un pouvoir, 4 abstentions (Mmes POUSSE, CAPLAIN, BARRET et M FOURNIER) et 3 voix contre (MM. DUBOIS, LEGUET, Mme BONNAMY) POUR l'utilisation de ce blason sur les documents officiels de la mairie. Le blason ne pourra pas être utilisé pour un usage commercial. Le logo actuel sera conservé pour l'ensemble de la communication de la Commune et des associations.

Pour extrait certifié conforme,

La Maire

Alain DARDONVILLE

